

Première pierre de la salle polyvalente de Motteville **10 octobre 2009**

Comme vous pouvez l'imaginer, il y a de longs mois que nous attendons tous ce moment. L'impatience a maintenant fait place à la joie de découvrir jour après jour l'évolution du chantier.

Il y a presque deux ans maintenant que notre ancienne salle des fêtes a été détruite par un incendie spectaculaire dont chacun garde les images : une toiture totalement embrasée et qui disparaît rapidement malgré l'intervention en nombre et en moyens des pompiers. Au petit jour ne restent que les quatre murs et des poutres calcinées. Ce fut le choc, la désolation. Puis la solidarité se mit en place, à l'intérieur de la commune, mais également avec l'aide de quelques communes voisines, notamment Flamanville, et de Mr Trassy Paillogues. Merci encore à tous.

Il nous fallait alors attendre les décisions de l'assurance dont je remercie les représentants présents ici pour leur travail et leur soutien. Puis nous avons fait protéger les parties restantes de l'édifice, dans l'hypothèse d'une restauration. Mais les dégâts étaient tels que, après mûre réflexion et avis d'experts, le conseil municipal décidait de construire une nouvelle salle.

L'ancien bâtiment était donc détruit, et l'emplacement pour cette nouvelle salle rapidement décidé, puisque nous disposions d'un grand espace au même endroit. Un appel à la concurrence était lancé, et le 10 juillet 2008, le conseil municipal décidait de choisir le cabinet En Act Architecture avec Mr Bruno Ridel, pour la réalisation de cette structure.

Après l'obtention du permis de construire, et les appels d'offres, les différents intervenants étaient retenus par le conseil municipal :

- l'Apave, pour le contrôle et la coordination SPS
- l'entreprise Mincaux, d'Amfreville les Champs, pour le gros-œuvre et le carrelage
- l'entreprise Gautier, de Pavilly, pour la charpente
- l'entreprise Harlin de Luneray, pour la couverture
- l'entreprise SGM de Barentin, pour les menuiseries alu
- l'entreprise Duclos, de Nointot, pour les menuiseries intérieures
- l'entreprise Chandelier, de Criquepot, pour la plomberie et la ventilation
- l'entreprise MBI de Cormelles le Royal, pour l'équipement de cuisine
- l'entreprise Avenel de Darnétal, pour l'électricité
- l'entreprise Sabot Prieur de Dieppe, pour le parquet
- l'entreprise Peinture Normandie de Rouen, pour la peinture
- l'entreprise SN Leblanc de Nançois sur Ornain, pour l'estrade amovible

-l'entreprise YTP de Valliquerville, pour la voirie, les réseaux et les espaces verts

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons assisté aux premiers coups de pelleteuses en septembre dernier. Depuis, le chantier n'a guère cessé et dans quelques semaines, nous pourrions découvrir progressivement de la route l'aspect de notre future salle.

Nous avons souhaité, en fonction des moyens financiers dont nous disposons, avoir une salle suffisamment spacieuse pour accueillir les manifestations communales et associatives, fonctionnelle, pour une utilisation aussi agréable que possible et belle, cela va sans dire... Nous avons également voulu y intégrer, même de façon modeste, une technologie nouvelle : des panneaux photovoltaïques, dont la rentabilité n'est pas négligeable, et qui répondent aux préoccupations environnementales actuelles.

Après les mois difficiles que nous avons vécus au sein de notre commune, nous nous réjouissons de pouvoir offrir aux Mottevillais en particulier ce bel équipement et nous faisons confiance aux différents intervenants de ce chantier pour qu'ils nous remettent dans quelques mois un ouvrage à la hauteur de notre attente.

Je vous remercie de vous être joints à nous pour cette petite manifestation bien sympathique et vous invite maintenant à lever notre verre à la réussite de notre projet.